

**LA FORMATION « DEP » SERA REPORTÉE AU PRINTEMPS 2019 ET PORTERA UN NOUVEAU NOM
– LA FORMATION « ÉDUCATEUR DE SOCCER PROVINCIAL »**

Comme vous le savez tous, le soccer québécois est en cours de changement, donc nous avons l'opportunité de bien finaliser un contenu cohérent qui pourra exister à long terme.

Le contenu de cette formation **complémentaire** sera basé sur, mais pas limité à :

- Les particularités de la structure québécoise
- Le cheminement du joueur québécois
- Le cheminement de l'éducateur/entraîneur québécois
- L'observation, la gestion et l'éducation pendant le match

IMPORTANT :

- Cette formation sera toujours obligatoire pour entraîner dans les compétitions suivantes : U13 et U14 AA, AAA, TSR/Jeux du Québec (U13), LESE, PLSQ
- Un éducateur ayant réussi son évaluation « DEP » avant le 1^{er} janvier 2019 sera reconnu comme étant « Éducateur de Soccer Provincial », donc éligible pour entraîner dans les compétitions québécoises
- Les dérogations octroyées pour entraîner en 2018 resteront en vigueur jusqu'à la fin de la saison courante
- Le prérequis de cette formation sera toujours la Licence C certifiée (réussite de l'évaluation pratique)
- Les candidats déjà inscrits à la formation prévue en juillet 2018 (7-8 ou 13-14) seront avertis et automatiquement transférés à la prochaine formation en 2019. Ils pourront se faire rembourser à 100% s'ils ne sont pas disponibles
- **À partir du 1^{er} janvier 2019 :**
 - La FSQ n'octroiera plus aucune équivalence
 - Les éducateurs qui reçoivent une équivalence Licence B par l'Association Canadienne ne seront pas crédités comme étant « Éducateur de Soccer Provincial » et ne pourront pas entraîner dans les catégories citées plus haut.
 - Dans le cheminement de l'éducateur, un candidat peut passer de la Licence C à la Licence B1 (provinciale), mais ne pourra pas entraîner dans les catégories citées plus haut sans avoir complété la formation « Éducateur de Soccer Provincial »

N'hésitez pas à communiquer avec Mike Vitulano, responsable à la formation des éducateurs si vous avez des questions. mvitulano@federation-soccer.qc.ca

Cordialement,



Mathieu Chamberland
Directeur général

L'objectif de cette formation est de créer un environnement d'apprentissage où les éducateurs pourront interagir tout en progressant dans leur cheminement spécifique au Québec.

De 2002 à 2016



À partir de 2019

OBLIGATOIRE POUR ENTRAÎNER DANS UN NIVEAU DE COMPÉTITION AU QUÉBEC

PROVINCIALE

INTER-RÉGIONALE

Pour les championnats U13-U14 AA seulement



UN NOUVEAU CONTENU EN COMPLÉMENT AVEC LES FORMATIONS EXISTANTES ET SELON LES BESOINS DES ÉDUCATEURS

- LES PARTICULARITÉS DE LA STRUCTURE QUÉBÉCOISE
- LE CHEMINEMENT DU JOUEUR QUÉBÉCOIS
- LE CHEMINEMENT DE L'ÉDUCATEUR/ENTRAÎNEUR QUÉBÉCOIS
- OBSERVER, GÉRER ET ÉDUCER PENDANT LE MATCH

16 heures de formation

Travail pré et/ou post-formation

Évaluation formative avec rétroaction

Une évaluation qui a pour fonction d'améliorer l'apprentissage en cours en détectant les difficultés de l'apprenant.

LE CHEMINEMENT DE L'ÉDUCATEUR ET LES PRÉ-REQUIS

